PETITION

A renvoyer à l'Association Liberté Information Santé (ALIS)
19, rue de l'Argentière 63200 RIOM
++++++++++

Le gouvernement a rendu obligatoire la vaccination des ruminants contre 2 sérotypes (il y en a 24 !) de la fièvre catarrhale ovine (FCO ou maladie de la langue bleue).

Cette affection, non contagieuse, ne présente aucun danger pour l'homme, en revanche, sa prophylaxie pourrait provoquer de sérieux problèmes pour la santé humaine.

Au nom du principe de précaution nous refusons que soient administrés à des animaux destinés à la consommation humaine des vaccins contenant de l'aluminium, des dérivés mercuriels ou des silicones.

Nous contestons l'obligation de désinsectiser les animaux avant leur départ pour l' abattoir avec des produits dont le délai d'attente est de 28 jours. Une telle mesure est imposée au mépris de la santé des consommateurs et des impacts environnementaux.

Nous ne sommes pas des opposants irréductibles à la vaccination, mais nous sommes convaincus que dans le cas présent, les éleveurs n'ont rien à y gagner et les consommateurs encore moins.

Nous demandons la levée de l'obligation vaccinale pour la FCO.

NOM, prénom	Adresse	Signature